

30 LE CHIFFRE

La manipulation par Volkswagen de ses moteurs diesel a impliqué nettement plus de responsables que le «petit groupe» incriminé par la direction du constructeur, affirme hier le site internet du magazine *Der Spiegel*, évoquant au moins 30 personnes. «Ce chiffre n'a aucun fondement», a toutefois réagi un porte-parole de Volkswagen. Skoda, l'une des filiales du mastodonte de l'automobile, a pour sa part annoncé hier le départ de son patron, l'Allemand Winfried Vahland, à la demande de ce dernier. Le groupe de Wolfsburg (nord) a promis de faire toute la lumière sur l'affaire, mais a d'ores et déjà circonscrit la responsabilité des faits à un «petit groupe de personnes», dont certaines ont déjà été mises à pied. Parmi elles, selon la presse allemande, le directeur de la technique chez Audi, et son pendant chez Porsche. Volkswagen n'a jamais confirmé l'identité des suspects.

Moins d'achats à l'étranger

Le Conseil économique et social (CES) a présenté son avis et ses recommandations, hier, pour le commerce de détail au Luxembourg.



Photo : archives.lg

Selon le CES, 720 000 non-résidents ont fait au moins une fois par mois leurs courses au Luxembourg en 2012.

Il s'agit du deuxième avis rendu par le Conseil sur les perspectives de l'économie luxembourgeoise à moyen et long terme. Optimiste sur la situation, il recommande au gouvernement de conserver un taux de TVA et d'accises moins élevé que celui des pays voisins.

De notre journaliste
Aude Forestier

En parallèle de la présentation du budget 2016 à la Chambre des députés, les membres de la commission de travail «Commerce de détail» du Conseil économique et social (CES) ont, à leur tour, présenté leur avis et quelques recommandations destinés au commerce de détail au Luxembourg. Les membres de la commission présidée par Elisabeth Mannes-Kieffer ont essayé, selon elle, de «faire une analyse rétrospective de l'évolution du commerce luxembourgeois». Cette analyse s'appuie sur un certain nombre de données. Plusieurs facteurs détermi-

Quelques chiffres

Le commerce de détail représente 3 153 entreprises et près de 23 000 salariés. Selon le CES, 74 % des entreprises comptent moins de cinq salariés. Seul 1,7 % des firmes dénombrent plus de 50 salariés. L'emploi a crû de 11,3 % dans le commerce de détail entre 2009 à 2014.

Les recettes de la TVA ont été estimées à 238,4 millions d'euros. Dans l'hypothèse où l'on ne comptabilise pas la vente de carburant et la vente à distance, cela représente 222,4 millions d'euros. Le chiffre d'affaires global depuis début 2015 a connu une régression de plus de 10 % par rapport à 2014.

nent le volume de la consommation des résidents. Il s'agit de la démographie, de la structure des dépenses des ménages résidents, le pouvoir d'achat, l'exportation du pouvoir d'achat des résidents et, enfin, les facteurs psychologiques. Concernant l'exportation du pouvoir d'achat des résidents, les membres du CES ont observé qu'en 2008, les dépenses des résidents à l'étranger baissent

jusqu'en 2011, pour atteindre 91 millions d'euros, avant de repartir à la hausse jusqu'en 2013. Au niveau psychologique, ils ont constaté que la confiance des consommateurs était en baisse depuis janvier 2011.

Autres consommateurs importants : les non-résidents. Leurs dépenses dans leur commerce de détail ont bondi de 70 %. Elles sont passées de 873 millions d'euros en 2006 à

1,49 milliard d'euros en 2013. Durant cette période 2006-2013, le pourcentage de salariés non-résidents a augmenté de 28 %, celui de l'inflation à 16 %.

Selon le CES, les défis pour le commerce de détail sont nombreux, comme par exemple celui des compétences linguistiques, la serviabilité et la personnalisation du service. Au niveau des prix, le Conseil, qui présentera bientôt ses recommandations au gouvernement, estime qu'il faut conserver un taux de TVA et d'accises moins élevé que les pays voisins et «éviter, voire sanctionner les dérapages (spéculatifs) dans la fixation des loyers ou du prix foncier». Elisabeth Mannes-Kieffer affirme que le commerce de détail «arrivera à relever les défis. Une prise de conscience permet de se donner les moyens d'agir et de s'adapter à de nouvelles données.»

D'ailleurs, la Commission européenne présentera un rapport sur le commerce au niveau continental le 27 octobre prochain.

«Le digital est la nouvelle norme»

Le big data est en train de révolutionner le monde des assurances et de transformer les relations avec les clients.

Comment le big data (ou les mégadonnées, en français) et les objets connectés sont-ils en train de révolutionner le secteur de l'assurance et de transformer la relation client? La question a été posée, hier, lors de la conférence «Assurance, horizon 2020» organisée dans les locaux de KPMG.

Invité à s'exprimer sur le sujet, le PDG de l'agence de marketing digital Knowledge, Gérald Claessens, a défini le big data comme «une réalité qui nous entoure». Aujourd'hui, il est possible de relier sa voiture à son smartphone. En exploitant les données présentes sur les réseaux sociaux et en y déposant des informations, des sociétés présentes sur le web produisent des publicités ciblées. Le monde dans lequel on vit s'accélère, c'est un fait. Gérald Claessens explique qu'il a fallu 38 ans à la radio pour atteindre 50 millions d'utilisateurs, alors que l'iPhone 6 n'a eu besoin que de deux mois pour atteindre ce chiffre.

Le PDG de Knowledge affirme que «le digital est la nouvelle norme». De nos jours, on se pose la question



Photo : aude forestier

Pour les jeunes, dit Gérald Claessens (au centre), la notion de protection de la vie privée devient relative.

de savoir si on doit avoir une application ou pas. Daniel Franck, directeur d'exploitation chez Baloise Luxembourg, a souligné que l'application «Games of Roads» lancée par sa compagnie en mars 2015 est «un moyen ludique de contrôler sa conduite». Les assureurs présents dans la salle

ont été invités à s'exprimer sur la relation entre le big data et l'assurance-vie. Les statistiques fournies par celle-ci pourraient permettre dans le futur la modification d'un contrat d'assurance-vie.

Aude Forestier

La production industrielle en baisse

La production industrielle a reculé de 0,5 % en août dans la zone euro, après avoir progressé de 0,8 % le mois précédent (chiffre révisé à la hausse), a indiqué hier l'office européen des statistiques Eurostat. Cette baisse «suggère que le secteur a encore du mal à récupérer et ne sera certainement pas un moteur de la faible reprise de la zone euro», analyse Jessica Hinds de *Capital Economics*. Sur un an, la production industrielle a progressé de 0,9 % dans la zone euro, poursuit Eurostat. C'est deux fois moins bien qu'attendu : les analystes tablaient sur une hausse de 1,8 % sur un an. Au Luxembourg, la production industrielle est estimée, par le gouvernement, en recul de 0,5 % sur le mois d'août 2015, alors qu'elle avait connu un résultat positif de 0,4 % en juillet dernier et 1,6 % en juin. Parmi les États membres de la zone euro, la baisse la plus marquée a été enregistrée en Lituanie (-3,5 %), et les plus fortes hausses ont été constatées en Grèce (+3,9 %) et en France (+1,6 %).

LA BOURSE



LE BARIL



L'ONCE D'OR



AU LUXEMBOURG

ROBOTISATION

La banque ING a publié une étude sur l'impact de la robotisation sur l'emploi. Selon l'étude, il s'avère qu'au Luxembourg, 99 807 emplois sur 190 709 considérés par l'étude pourraient être robotisés dans l'avenir, soit 52 % des emplois. Plus précisément, ce sont les employés de type administratif qui pourraient être les plus impactés avec une probabilité moyenne de 93 %. Les métiers qualifiés de l'industrie, de l'artisanat, les professions élémentaires, le personnel de services directs aux particuliers ou encore les agriculteurs pourraient, eux, être impactés à hauteur de 63 à 68 %. Les moins impactés par la robotisation de l'emploi seraient les professions intellectuelles (17 %) et les managers (13 %).

LUXTRUST

Étienne Schneider, ministre de l'Économie, a tenu à rassurer le député Yves Cruchten (LSAP) qui l'avait interpellé par le biais d'une question parlementaire concernant l'utilisation par LuxTrust de la plateforme Java, qui est réputée pour sa vulnérabilité en matière de sécurité. Le ministre a répondu que la plateforme Java n'était pas plus vulnérable qu'un autre produit comparable et que la grande majorité des utilisateurs de LuxTrust n'ont rencontré aucun problème lié à celle-ci.